

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 139 (2013)
Heft: 23-24: Naturaliser l'architecture

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours d'idées

en procédure ouverte pour architectes et architectes paysagistes

Conception d'un centre à Kleinwabern (Köniz / BE)

Adjudicateurs

Les adjudicateurs sont la commune de Köniz, la fondation familiale Balsigergut Kleinwabern et la Confédération suisse, représentée par l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL), qui assume la responsabilité de la procédure.

Tâche

Le périmètre concerné par le projet comprend des terrains situés dans les zones de la Balsigermatte et du Nesslerenweg et appartenant à la commune de Köniz, à la fondation familiale Balsigergut Kleinwabern et à la Confédération. La Balsigermatte présente un gros potentiel de développement en ce qui concerne la création de logements et de bureaux.

L'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL) ayant comme objectif à long terme de loger l'administration fédérale civile dans des bâtiments adaptés appartenant à la Confédération, il prévoit la création d'un pôle de bureaux comprenant des constructions qui pourront accueillir 2000 employés de l'administration fédérale, d'une part, et être affectées à des usages publics, d'autre part. Dans la zone du Nesslerenweg, occupant la partie nord du site du projet, on envisage de construire en priorité des bâtiments d'habitation, en raison de la qualité de vie qu'offre ce lieu.

Les participants au concours sont invités à préciser la conception globale du centre prévu à Kleinwabern et à montrer comment des bâtiments remplissant les différentes fonctions souhaitées peuvent être agencés dans les zones de la Balsigermatte et du Nesslerenweg en assurant un aménagement d'une grande qualité urbanistique.

Un objectif important est la prise en compte, dans les différents domaines, des exigences du développement durable considéré sous ses différents aspects, à savoir ses aspects sociaux, économiques et écologiques.

Calendrier

Publication de l'appel d'offres: 2.12.2013

Ouverture des inscriptions: 2.12.2013

Date limite pour poser des questions: 10.1.2014

Délai de remise des plans: 16.4.2014

Délai de remise de la maquette: 2.5.2014

Fin de la procédure: prévue en juin 2014

Juges spécialisés

Hanspeter Winkler, architecte EPF SIA, OFCL, président
Marie-Theres Caratsch, architecte EPF SIA, Flüeli-Ranft
Cédric Bachelard, architecte EPF SIA, Bâle
Lars Mischkulnig, architecte ETS FAS, Bienne, suppléant
Toni Weber, architecte paysagiste FSAP, Soleure
Walter Spring, architecte ETS, OFCL

Conditions de participation

Le concours est ouvert aux architectes et aux architectes paysagistes ayant leur domicile ou leur siège social en Suisse ou dans un Etat partie à l'accord de l'OMC sur les marchés publics, à condition, dans ce deuxième cas, que l'Etat concerné accorde la réciprocité aux soumissionnaires suisses.

Indemnisation

Une somme totale de 160 000 francs (hors TVA) est disponible pour les prix. Le jury attribuera de 3 à 5 prix. Il se réserve le droit d'établir des classements distincts pour la zone de la Balsigermatte et pour la zone du Nesslerenweg.

Obtention des documents d'appel d'offres

L'appel d'offres concernant ce concours est publié sur le site www.simap.ch ainsi que dans les revues TEC21, TRACÉS et ARCHI. Les documents d'appel d'offres peuvent être consultés ou téléchargés sur le site www.simap.ch.

Numéro de la publication: 794 365

Sont déterminants les documents d'appel d'offres et les indications concernant les voies de recours qui sont publiés sur www.simap.ch.



DISTINCTION
ROMANDE
D'ARCHITECTURE
2014

APPEL À CANDIDATURES

Initiative commune des associations professionnelles (SIA, FAS, FSAI, GAN, GPA), de l'ensemble des Cantons romands et de la plupart des villes romandes, la Distinction Romande d'Architecture est décernée tous les quatre ans.

Elle a pour vocation

- :: de **promouvoir** des réalisations architecturales exemplaires, achevées en Suisse romande pendant la période concernée,
- :: de **sensibiliser** le grand public au rôle culturel et responsable de l'art de bâtir l'environnement,
- :: de **valoriser** l'engagement primordial dans la qualité architecturale des maîtres d'ouvrage, des maîtres d'oeuvre et des acteurs en général de la construction.

Tout auteur ou tout maître d'ouvrage d'une réalisation architecturale – projets urbains et ouvrages d'art y compris – achevée entre le 1^{er} avril 2010 et le 31 mars 2014, dans un canton romand ou dans la partie francophone du canton de Berne, district de Bienne compris, est convié à participer à la DRA3 2014.

Calendrier

- :: **Janvier à Mars 2014:**
Enregistrement des candidatures
- :: **Été 2014:**
Publication de la première sélection
- :: **Septembre 2014:**
Remise de la Distinction 2014
- :: **De septembre 2014 à décembre 2015:**
Exposition itinérante en Suisse et en Europe

Président du comité de patronage

Alain Berset, conseiller fédéral

Président du jury

Daniele Marques

Co-présidents du comité d'organisation

Adrian Kramp
Stéphanie Cantalou
Christoph Allenspach

Commissaire

Marielle Savoyat

Contact

info@dra3.ch
Distinction Romande d'Architecture 3 - 2014
p. a. EIAFR, Bvd de Pérolles 80, CP 32, 1705 Fribourg

Renseignements, règlement
et formulaire d'inscription:

www.dra3.ch